



**AgEcon** SEARCH  
RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

*The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library*

**This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.**

**Help ensure our sustainability.**

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

[aesearch@umn.edu](mailto:aesearch@umn.edu)

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

*No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.*

## La maîtrise de l'offre de viande bovine

Jean Dumard

### Abstract

The supply of beef in the intermediate run. is connected with the price fluctuation, in its turn due to the gap between supply and demand. The result is a «cycle » in the beef production.

The study of this phenomenon enables us to propose an instrument for controlling the cyclic movements.

How efficient and useful is this solution ?

### Résumé

L'offre à moyen terme de viande bovine est liée au mouvement des prix, commandé par les écarts entre l'offre et la demande. Un « cycle » dans la production bovine en résulte.

L'étude de ce phénomène permet de proposer un instrument pour maîtriser les mouvements cycliques : 1' « asservissement » de l'offre.

Dans quelle mesure la solution proposée est-elle applicable et efficace ?

---

### Citer ce document / Cite this document :

Dumard Jean. La maîtrise de l'offre de viande bovine. In: Économie rurale. N°71, 1967. L'Europe et ses échanges agricoles. pp. 77-85;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1967.1964>

[https://www.persee.fr/doc/ecoru\\_0013-0559\\_1967\\_num\\_71\\_1\\_1964](https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1967_num_71_1_1964)

---

Fichier pdf généré le 08/05/2018

# LA MAITRISE DE L'OFFRE DE VIANDE BOVINE

par Jean DUMARD

Chargé de recherches au CREDOC

L'offre à moyen terme de viande bovine est liée au mouvement des prix, commandé par les écarts entre l'offre et la demande. Un « cycle » dans la production bovine en résulte.

L'étude de ce phénomène permet de proposer un instrument pour maîtriser les mouvements cycliques : l'« asservissement » de l'offre.

Dans quelle mesure la solution proposée est-elle applicable et efficace ?

## THE CONTROL OF BEEF SUPPLY

*The supply of beef in the intermediate run is connected with the price fluctuation, in its turn due to the gap between supply and demand. The result is a « cycle » in the beef production.*

*The study of this phenomenon enables us to propose an instrument for controlling the cyclic movements.*

*How efficient and useful is this solution ?*

## L'OFFRE DE VIANDE DE BŒUF EST CYCLIQUE

### L'information de base

Bien que l'on ne dispose pas en France de données précises sur les abattages de gros bovins, les économistes qui ont étudié les séries correspondantes s'accordent pour y déceler un mouvement cyclique dont la période est d'environ 7 ans.

Les informations disponibles sont très mauvaises pour plusieurs raisons.

— Tous les animaux de grand format, c'est-à-dire d'un an et plus, sont recensés à l'abattoir comme « bœufs », quels que soient leur âge et leur sexe. Aussi est-il impossible de dénombrer les variations d'effectifs des générations successives, et donc de déceler la nature des décisions prises par les éleveurs.

— Les abattages « contrôlés » ne relèvent en moyenne probablement que les trois quarts des effectifs abattus.

— Les effectifs présents en fin d'année (« inventaire » au 1<sup>er</sup> octobre) sont inexacts au moins sur les trois quarts de la période qui va être étudiée.

— En ce qui concerne les prix, les relevés de la Villette fournissent le moins mauvais indicateur disponible quant aux prix à la ferme (qui ne sont pas, en fait, observés méthodiquement).

### « Dessaisonnalisation » des séries d'abattages et de prix (1949-1964)

En ce qui concerne les abattages, les statistiques

mensuelles d'abattages contrôlés sont seules retenues, car il n'existe pas de coefficients mensuels de répartition de la « fraude » ; de même pour les tonnages et non les effectifs.

Pour les prix, la série des prix de gros du bœuf 2<sup>e</sup> qualité semble assez représentative.

L'objectif étant de dégager les mouvements de longue période et les tendances de ces deux grandeurs, la première démarche consiste à isoler les variations saisonnières. Les coefficients saisonniers moyens que l'on peut obtenir à partir d'un tableau rectangulaire mois × années sont décevants car, après correction, ils fournissent des séries dessaisonnalisées aussi confuses que les séries initiales. Ceci s'explique par la fluctuation aléatoire importante en 15 ans des phénomènes saisonniers.

Pour l'une et l'autre série, a donc été utilisée une moyenne mobile de 12 mois qui conduit aux tracés du graphique I.

### Tendances et cycle

Des tendances ont été ajustées en équilibrant les aires comprises entre les boucles des séries et les courbes d'ajustement.

Pour les abattages, une tendance rectiligne paraissait parfaitement acceptable. Pour les prix (1), il a semblé nécessaire de retenir une tendance d'allure

(1) Il s'agit de prix courants.

parabolique à laquelle, en fait, ont été substituées trois cordes successives. Les graphiques II et III montrent que les écarts des quantités Q et des prix P, par rapport à leurs tendances respectives Q' et P' ainsi ajustées, des données mensuelles brutes sont justiciables d'ajustements sinusoïdaux.

L'article de « Consommation » (2), duquel sont extraits ces graphiques, indique la valeur de cet ajustement a priori de deux sinusoïdes de même période (7 ans) et strictement en opposition de phase. Il est acceptable au seuil de 10 %. En fait, des calculs ultérieurs et plus méthodiques ont montré que la période de 7 ans est bonne, mais que les deux mouvements ne sont opposés qu'à deux mois près.

### Interprétation du cycle - Délai de réponse

Ce bref article, volontairement schématique, néglige ce décalage (2 mois sur 84) et s'appuie sur la théorie du cycle « harmonique » présentée par Larson (3) à partir de travaux de Lorrie.

Un premier phénomène, dont l'interprétation ne pose pas de problème, consiste dans le fait que les prix baissent quand l'offre croît et inversement. Tous les économistes en seront satisfaits. Cependant la série est assez longue pour permettre de constater que le phénomène est *stationnaire*. C'est donc que les prix agissent en retour sur l'offre. Les écarts des abattages et des prix par rapport à leurs tendances respectives sont tantôt positifs, tantôt négatifs. Pour interpréter l'action du prix sur l'offre et le caractère stationnaire du phénomène, c'est-à-dire, en bref, le caractère cyclique, une hypothèse est nécessaire.

Lorsque les prix croissent, c'est au moment où les écarts des prix par rapport à leur tendance cessent d'être négatifs pour devenir positifs, que des décisions supplémentaires de production sont prises. Ce supplément augmente tant que les prix (positifs) augmentent. Lorsque les prix sont passés par leur maximum, ces décisions supplémentaires de production s'amenuisent pour s'annuler lorsque les écarts de prix s'annulent et, ensuite, des décisions de restreindre la production sont prises et évoluent d'une manière symétrique durant la demi-période suivante. Un nouveau cycle recommence alors.

Cette hypothèse étant admise, le début du schéma décrit montre qu'il existe un délai de réponse, égal au quart de la période totale du cycle. En effet,

---

(2) DUMARD (J.) et GOSSELIN (F.). — L'ajustement de l'offre de viande à la demande - Consommation, n° 4, 1965.

(3) LARSON (Arnold B.). — The Hog Cycle as Harmonic Motion. — Journal of Farm Economics, vol. 46, n° 2, mai 1964.

lorsque paraissent sur le marché les produits résultant des premières décisions supplémentaires de production (écarts de prix devenant positifs), la production recommence à croître (donc passe par un minimum).

La confrontation des graphiques II et III montre bien que l'écart entre la décision et son résultat correspond à un quart de période.

### Critique de l'hypothèse « harmonique »

Dans le cadre de l'hypothèse « harmonique » de Larson, le délai de réponse du cycle bovin français est de 21 mois. L'interprétation d'un tel délai est difficile à la lumière de ce que les experts peuvent faire connaître de la conduite de l'élevage bovin. Toutefois, le fait qu'en France les abattages de gros bovins comportent environ 60 % de vaches (ou génisses) de réforme permettrait sans doute de l'expliquer.

L'examen du cycle du porc en France où le délai de réponse (1 an) est connu, pourrait suggérer — puisque la durée du cycle porcine est égale à trois et non quatre fois le délai de réponse — que le cycle bovin français n'est pas harmonique.

Il existe des arguments dans ce sens :

— le cycle du porc aux Etats-Unis a une période de quatre ans ;

— le cycle du bœuf aux Etats-Unis a une période de 10 à 11 ans dont le quart correspond vraisemblablement au délai de réponse nécessaire à la production d'un « steer » (4) dans un élevage dont la structure est beaucoup plus simple qu'en France.

Toutefois, l'examen du cycle français du porc (5) montre que lorsque le cycle n'est pas harmonique (période inférieure à 4 fois le délai de réponse), les mouvements périodiques ne peuvent pas être représentés par des sinusoïdes. Or la représentation sinusoïdale s'adapte au cycle bovin français.

Un cycle harmonique sera donc provisoirement retenu pour les abattages de bœufs en France. Le fait d'opérer sur des données nationales conduit à penser qu'un délai de réponse de 21 mois représente la composition de plusieurs types de décision. Une analyse régionale serait nécessaire pour préciser ce point. En fait, il n'est pas indispensable actuellement de régler cette question ; il est d'ores et déjà possible de suggérer, au moins théoriquement, une solution.

### Rôle régulateur des prix

Il est même sans doute nécessaire, pour résoudre

---

(4) Steer : bovin de boucherie de 18 mois environ pesant 450 à 550 kg vif.

(5) Cf. Consommation, art. cité.

le problème, de simplifier la description du phénomène.

Considérant l'élevage bovin français durant les 15 années écoulées, on peut constater qu'il a dû répondre à un accroissement de l'ordre de 80 % de la demande. Or l'élevage en France est très « atomisé » et, en fait de bovins, la production de viande est, pour chaque éleveur, une variable « discrète ».

Néanmoins, l'offre a suivi la demande, les prix

jouant un rôle de régulateur automatique. Mais ce régulateur est affecté d'une très forte inertie.

Le problème est le suivant : est-il possible d'annuler cette inertie, d'« asservir » l'offre ?

En effet, pour une production de 1,2 millions de tonnes (poids carcasse), à 4 000 F par tonne, une variation de 10 % du prix représente une variation de l'ordre de 500 millions de francs actuels dans le chiffre d'affaires de l'élevage — ce n'est pas négligeable.

## LES CONDITIONS D'UNE REGULARISATION DE L'OFFRE PAR DES ACHATS A TERME

Pour examiner les possibilités d'asservissement du système régulateur dont dispose actuellement l'élevage, nous allons faire une timide incursion dans le domaine de la cybernétique.

Nous emprunterons à P. de Latil (6) sa description du moteur de Farcot.

### Le moteur de Farcot

La figure (I) montre la machine non asservie ; grâce à un moteur hydraulique, la manœuvre de la lourde masse du gouvernail est rendue aisée. Sur la figure, l'ensemble est représenté en équilibre. On conçoit qu'en abaissant A, la pression sera plus forte à la sortie (I) du distributeur, donc sur la face (I) du piston. Lorsque le navire aura atteint la direction voulue, il faudra redresser la barre, mais le mouvement n'est pas instantané et il faudra aller plus loin. Maintenir une direction exigera donc des mouvements oscillants de la barre du fait de l'inertie du « système régulateur » timonnier-moteur hydraulique-gouvernail. On voit se dessiner un phénomène comparable à celui que l'on peut observer actuellement sur le cycle bovin français.

La figure (II) permet de voir la légère transformation nécessaire pour l'asservissement. Le point d'articulation C n'est plus fixe, mais il se situe à l'extrémité d'une tige mobile dont l'autre extrémité s'applique sur une came triangulaire liée à la tige du piston. Ici le timonnier, déplaçant sa barre de A en A', va viser une direction déterminée. Comme précédemment, le piston va se déplacer vers la droite mais, dans ce mouvement, la came va contraindre la tige à remonter et C va se déplacer en C'. L'articulation B, qui était descendue en B', remonte à sa position initiale d'équilibre et le navire prend « automatiquement » et sans hésiter la direction voulue. Le mécanisme, informé à chaque instant de l'effet résultant de la décision, modère progressivement son effet jusqu'à l'annuler quand le

résultat désiré est atteint. Le mécanisme est asservi. Pratiquement, on est tenté de dire, comme pour l'œuf de Colomb : « il suffisait d'y penser ». En fait, c'est une étape importante de la « cybernétique » qui a été franchie ainsi.

### Le laminoir

Il est intéressant de se référer également à une solution mise au point dans les laminoirs pour conserver aux tôles une épaisseur constante. L'épaisseur de la tôle sortant du laminoir dépend de nombreux facteurs physiques ou chimiques qui ne sont d'ailleurs pas totalement indépendants les uns des autres. La mesure de ces « variables » et les décisions à prendre pour rectifier la marche des laminoirs demandent du temps et risquent de provoquer des arrêts ou des fabrications défectueuses. Un palpeur placé en aval du laminoir et agissant sur celui-ci permet de ne considérer arbitrairement qu'un seul facteur par l'intermédiaire duquel — sans mesures — on est capable de stabiliser l'épaisseur de la tôle. L'intérêt de ce dernier exemple est de montrer que la connaissance précise de toutes les grandeurs qui varient n'est pas nécessaire pour un asservissement, à condition de trouver le moyen de créer une liaison « mécanique » et simple entre l'effet et l'« effecteur ». Il est tentant de transposer logiquement cette démarche au cycle bovin. En effet le cycle bovin peut se comparer aux systèmes mécaniques précédents. Ces systèmes ont pu être asservis. Pourquoi ne pourrait-on pas asservir l'offre de viande bovine ?

Une telle transposition d'un processus mécanique à un ensemble mouvant de décisions humaines, pose évidemment des problèmes que l'on peut qualifier de philosophiques. Il y a dans toute décision un élément de liberté et on ne peut lier mécaniquement une décision humaine à une information, comme peut l'être le mouvement d'une tringle au mouvement d'un piston. Néanmoins si nous considérons la résultante globale des décisions individuelles de l'univers, éleveurs-négociants, l'analyse faite ci-dessus montre qu'elle réagit d'une manière quasi mécanique à l'incitation des prix.

(6) LATIL (P. de). — La pensée artificielle. Introduction à la cybernétique. — Gallimard, 1953.

Le même problème se rencontre lorsque la demande alimentaire est projetée à l'aide de lois de comportement de type Engélien. Les projections ne contraignent pas la liberté individuelle et je puis décider, envers et contre tout, de me nourrir de salsifis et de moutarde : même si je survis, la validité des projections n'en sera pas altérée.

### Marché à terme

En fait, des solutions empiriques approchées ont déjà été proposées dans des cas semblables. Le marché à terme a contribué dans le passé à amortir considérablement l'amplitude des mouvements cycliques pour des produits agricoles ayant un marché mondial (cacao, coton...).

Mieux même, il existe au Royaume-Uni un panel permettant d'observer le marché du textile et de prévoir les prix à plus ou moins court terme aux différents stades de la production ou du négoce. La publication de ces prévisions a permis aux industriels et commerçants, depuis quelques années, de minorer l'importance des crises.

Il apparaît que deux conditions au moins sont nécessaires pour qu'un marché à terme devienne un instrument « d'asservissement ».

Tout d'abord nous voyons qu'en moyenne les négociants qui se portent acheteurs à terme ont une connaissance empirique mais valable du marché. En fonction des informations dont ils disposent sur les stocks, les prévisions de récolte, etc..., ils « anticipent » sur les prix qui seront pratiqués au terme fixé pour leur contrat. Donc une première condition apparaît : les prix à terme doivent être étroitement liés à ceux qui sont prévisibles à ce terme.

D'un autre côté, en ce qui concerne les bovins, le terme « physiologique » d'une décision est de 21 mois. Il faut donc fixer le terme des contrats à l'expiration d'une période égale au délai de réponse.

L'exemple des laminoirs montre qu'il est inutile de connaître la variation des différents facteurs susceptibles d'agir (ici, nombre de saillies, prix du maigre, etc...), à condition d'agir utilement sur un facteur efficace de la décision. Or le prix apparaît comme le facteur majeur des décisions. Sous cette influence, l'ensemble élevage-négoce devrait prendre l'ensemble des décisions telles que le but poursuivi soit atteint. Toute mesure particulière appliquée en un certain point du circuit risquerait de perturber le fonctionnement d'un régulateur auquel on ne peut rien reprocher, hormis son inertie.

### La dérivée du prix

Dans notre hypothèse simplificatrice (sinusoïdes abattages et prix en opposition de phase), on montre aisément que la « dérivée » du prix actuel est

égale à l'offre dans 21 mois (à un multiplicateur constant près qui est ici sans intérêt).

$$\frac{dP}{dt} = Q_{t+21} \quad (\text{le temps étant compté en mois})$$

Mais la dérivée du prix P ne saurait être mesurée. Une approximation en est obtenue par la différence première des prix.

$$\frac{dP}{dt} = P_t - P_{t-1}$$

Or  $P_{t-1}$  est connu, c'est le prix moyen observé le mois écoulé. Si l'on veut que les abattages au temps  $t + 21$  soient exactement égaux à  $Q_{t+21}$ , il faut infléchir le prix du mois en cours,  $P_t$ , de telle sorte que  $P_t - P_{t-1} = Q_{t+21}$

### Fixation d'un terme et d'un prix

Les prix connus jusqu'au mois  $t - 1$  permettent de prévoir les abattages jusqu'en  $t + 20$ . En fonction des perspectives de la demande intérieure et de l'excédent exportable souhaité, il est possible de déterminer  $Q_{t+21}$  donc  $P_t - P_{t-1}$ , donc  $P_t$ . Comment ce prix peut-il être pratiquement atteint ? Très vraisemblablement en systématisant les contrats de production que le Ministère de l'Agriculture a déjà entrepris de proposer. L'annonce d'un prix de la viande de bœuf d'une qualité déterminée, au terme de 21 mois, doit déjà orienter les décisions. Des prêts accordés aux éleveurs souscrivant des contrats à ce terme et sur la base de ce prix, et à ceux-là seuls, devraient permettre, après une période de rodage, d'asservir réellement l'offre. La fixation des seuils d'intervention des organismes régulateurs, en fonction de ces objectifs, devrait contribuer à la maîtrise de l'offre.

Un problème sérieux subsiste toutefois : les prix d'objectif ainsi définis seront-ils compatibles avec les mesures de la politique agricole commune ? Nous serions tentés de retourner le problème : la politique agricole commune peut se proposer comme objectif pour la production de viande : une quantité, un chiffre d'affaires global, un niveau de prix ; en fait, c'est plus vraisemblablement un objectif en quantité qui sera proposé. Dans une structure donnée de l'élevage et du négoce, cette production sera réalisée pour un niveau déterminé des prix. Tout autre niveau conduira à une offre différente.

### Le juste prix

Dans le cas d'une SICA-viande, l'objectif est double : accroître le chiffre d'affaires, payer le mieux possible les adhérents. La SICA est amenée à proposer des contrats intéressants. Mais si elle ne

tient pas compte des phénomènes cycliques actuels, elle risque de courir à un échec à plus ou moins brève échéance, soit qu'elle achète au terme du contrat plus cher qu'elle ne pourra vendre, soit qu'elle propose des prix non attrayants et perde ses fournisseurs. La régularisation du marché ne peut se faire au niveau d'initiatives isolées, ni même, sans doute, au niveau national. C'est vraisemblablement dans le cadre communautaire (C.E.E.) que les impulsions devront être données.

L'asservissement de l'offre aurait évidemment pour effet de « frustrer » les éleveurs des flambées de prix correspondant aux périodes de pénurie. En contrepartie les stockages massifs en période d'excédents, avec les pertes qu'ils entraînent, seraient évités. De plus, une politique de développement progressif et contrôlé des exportations deviendrait possible. Et le bilan de tout cela serait certainement favorable à l'élevage... et à la politique de stabilité ainsi qu'à la régularité du revenu, et donc des achats de biens et services par les agriculteurs. Le juste prix est certainement celui qui favorise un développement régulier d'une production. La tendance rectiligne des abattages, les perspectives d'une demande intérieure et extérieure croissante laissent penser que l'offre devra encore se développer considérablement en France.

Cependant, un telle solution ferait apparaître crûment le lien qui existe nécessairement entre le prix et les quantités offertes. Si le système que nous proposons est réalisable, il signifie que le prix doit être défini en fonction d'un objectif de production jugé satisfaisant et non en fonction du prix de revient actuel. Cela signifie probablement que la régularisation du marché conduit à une sélection des éleveurs en fonction de leur organisation et de leur productivité, et non plus en fonction d'un niveau souhaité de revenu par tête. Les problèmes qui apparaissent sont d'ordre socio-politique. Ils sont probablement moins brutaux que les problèmes économiques et financiers résultant de la situation actuelle (7). Si, avec les années, le Marché Commun se concrétise, le risque d'une contagion à la C.E.E. du cycle bovin français n'est pas à exclure, et il est souhaitable d'y trouver des remèdes le plus tôt possible.

## CONCLUSION

C'est pourquoi nous proposons de neutraliser les mouvements cycliques de l'offre de viande bovine en faisant agir, sur les décisions prises par les éleveurs, l'effet que ces décisions pourraient avoir à terme.

La connaissance détaillée des enchaînements de décisions à l'intérieur du complexe élevage-négoce semble inutile.

Toutefois le mécanisme d'« asservissement » proposé résulte de l'analyse de statistiques discutables et ne pourrait être appliqué ex abrupto. Des études plus nuancées, qui deviendront sans doute possibles à partir des rassemblements de statistiques des années récentes, ou même à partir d'autres sources plus monographiques, devraient permettre de graduer cet instrument.

Il n'est pas exclu qu'une expérimentation sur le marché du porc soit plus immédiatement possible, en France ou à l'étranger. On pourrait en tirer des enseignements pour le marché du bœuf. En effet, ce dernier pose les problèmes politiques et financiers les plus importants de l'élevage français.

---

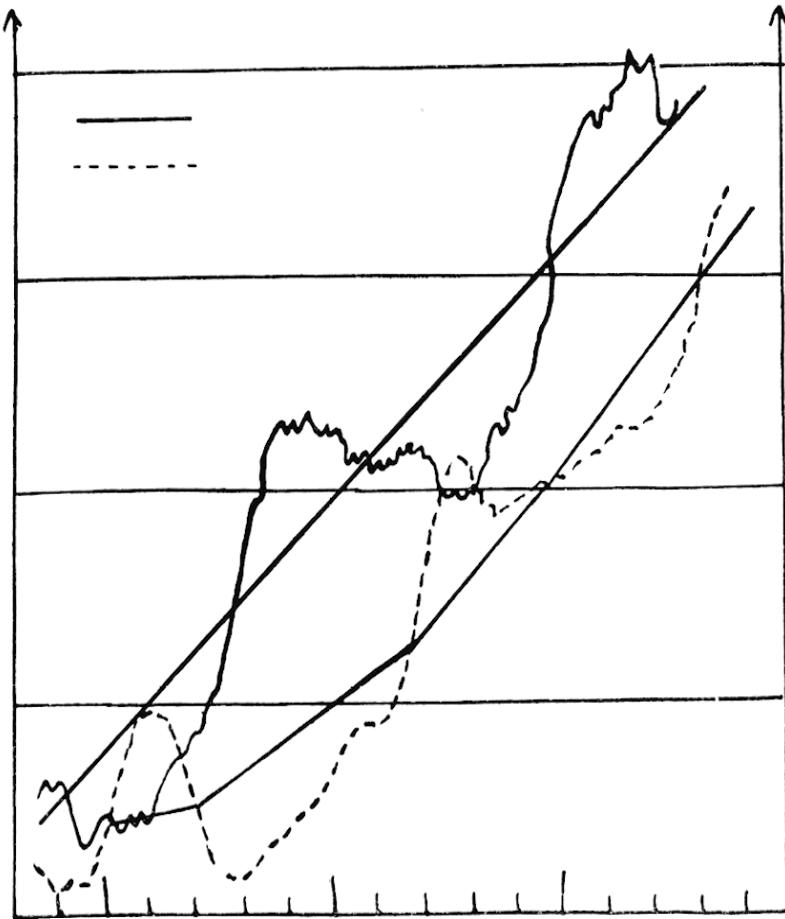
(7) On peut objecter qu'il faudrait être assuré que des éleveurs existeront pour lesquels il sera rentable de produire de la viande bovine au prix annoncé. Nous proposons de retourner le problème : on peut admettre que, parmi les structures de productions très diverses qui existent en France, il en est qui pourront produire à ce prix. Le complexe élevage-négoce a prouvé que, malgré son inertie, il a su en quinze ans presque doubler l'offre. Le problème pourrait être de savoir si ce prix serait accepté par le consommateur.

Nous serions tenté de dire, là encore : « fausse question ». En effet, la droite qui représente la tendance à long terme des abattages est, en fait, un reflet exact de la demande.

La finalité du système « anticyclique » proposé est de substituer aux courbes observées d'abattages et de prix leurs tendances à long terme. Ces deux courbes de tendances permettent de définir une relation semi-logarithmique simple entre les deux grandeurs, du type :

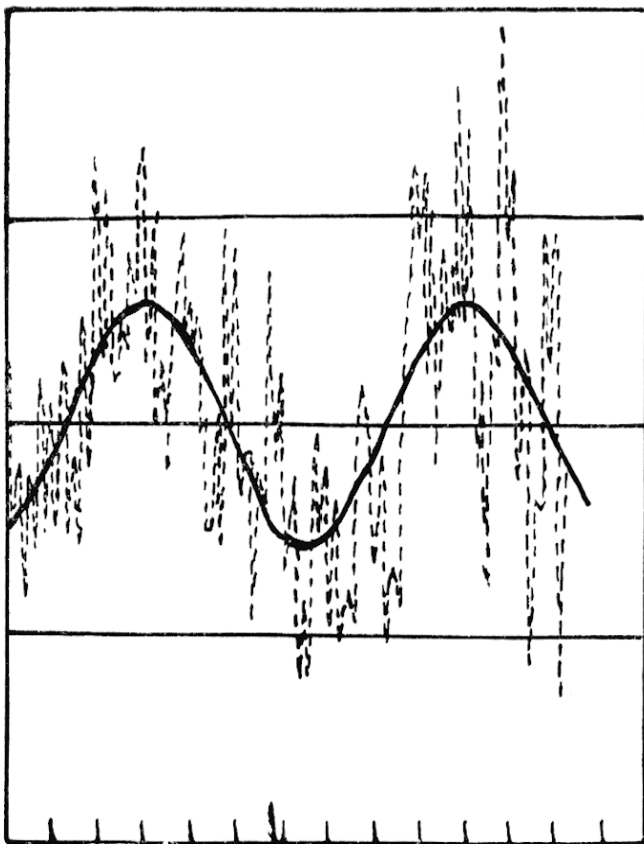
$$Q = a \log P + b$$

et l'élasticité de l'offre par rapport au prix serait une fonction décroissante des quantités (effet nul du prix sur une offre infinie).

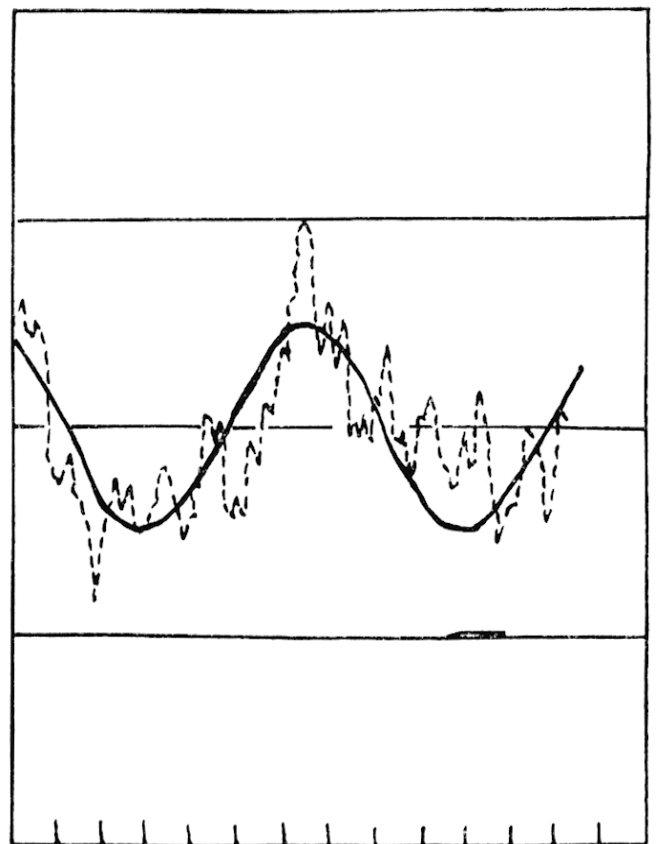


Graphique 1

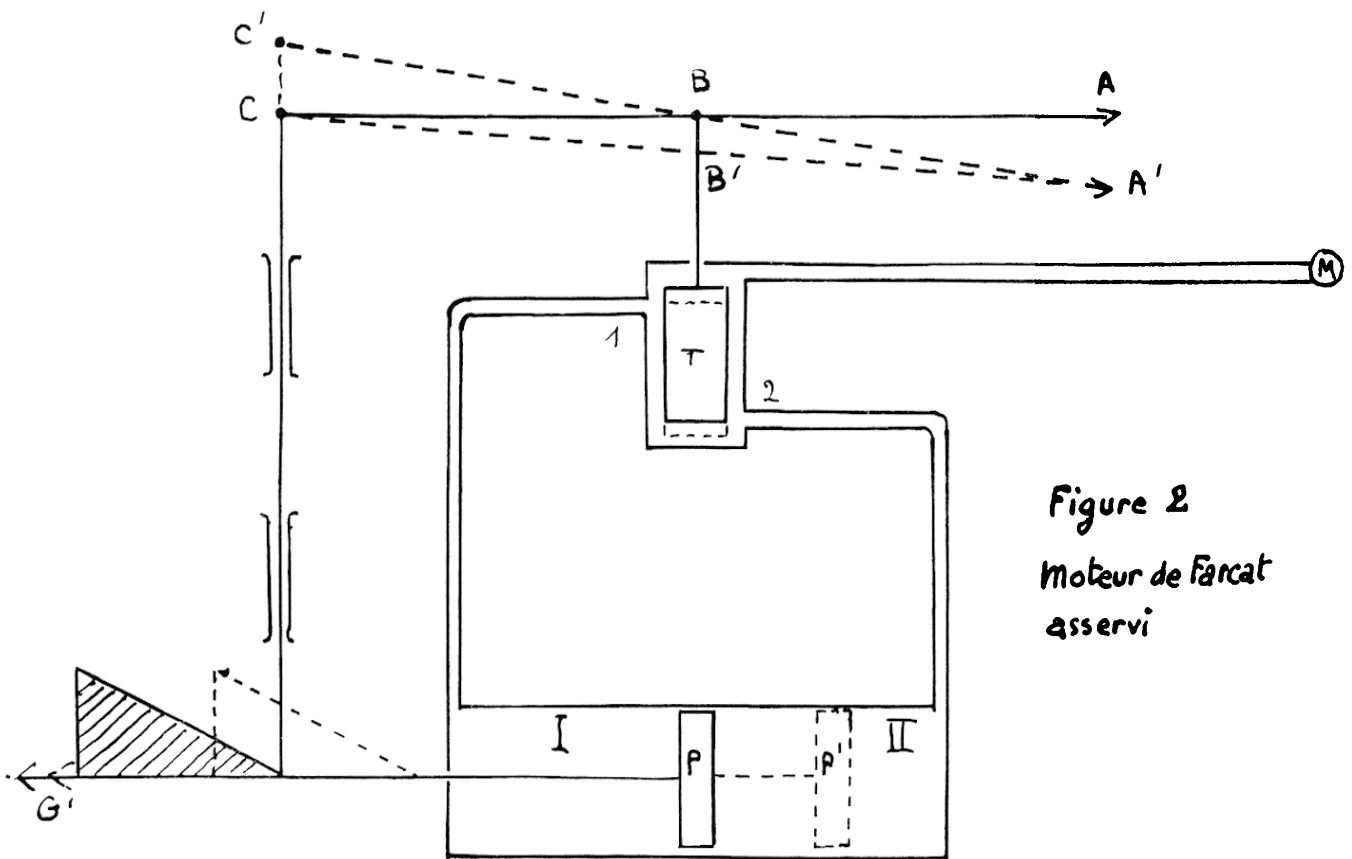
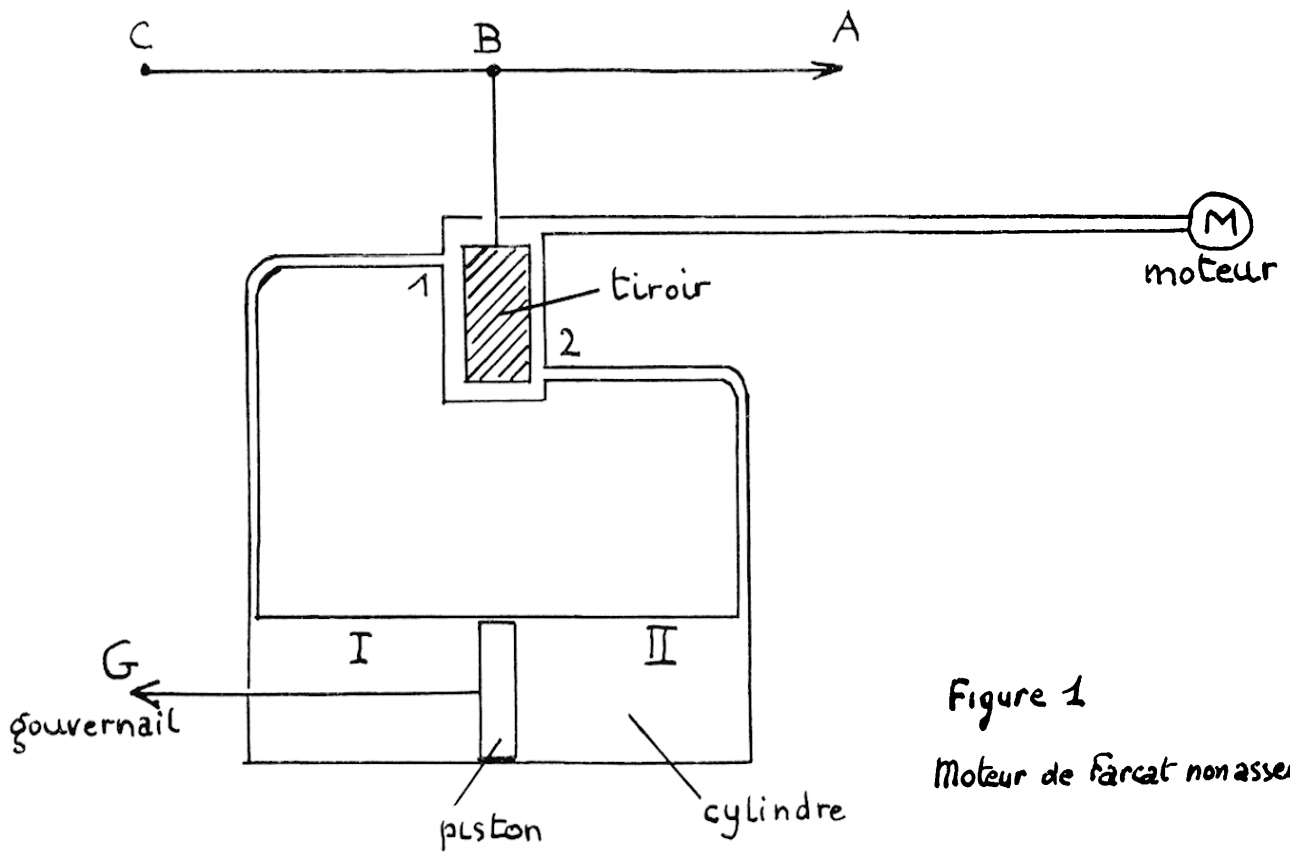
Abattages contrôlés  
et prix de gros du  
Boeuf (moyennes  
mobiles sur 12 mois)



Graphique 2: Ajustement d'une  
sinusoïde sur  $Q-Q'$



Graphique 3: Ajustement d'une  
sinusoïde sur  $P-P'$



**UN OUTIL DE TRAVAIL IMPORTANT POUR L'ECONOMISTE RURAL**

**WAERSA WORLD AGRICULTURAL ECONOMICS  
AND RURAL SOCIOLOGY ABSTRACTS**

Publication trimestrielle (depuis 1959)

publiée par

COMMONWEALTH AGRICULTURAL BUREAU OF AGRICULTURAL ECONOMICS

en collaboration avec

L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DES ECONOMISTES RURAUX

et

L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DES BIBLIOTHECAIRES

ET DOCUMENTALISTES AGRICOLES

*Rédacteur en chef :*

J.O. Jones, M.A.

*Rédaction :*

31 A St. Giles, Oxford  
England

Cette revue est la seule publication analytique qui embrasse la littérature internationale d'économie et de sociologie rurales. En 1965, WAERSA a dépouillé plus de 500 périodiques et publié plus de 3 000 analyses de livres et articles.

Depuis 1966, les index des noms d'auteurs, des sujets, des pays paraissent dans chaque numéro et annuellement. Les comptes rendus sont publiés en anglais. Les titres sont cités dans la langue originale et suivis d'une traduction en anglais le cas échéant.

Les principaux sujets traités sont les suivants :

*Politique agricole - Produits agricoles : offre, demande et prix - Commercialisation et distribution - Commerce international des produits agricoles - Finances et crédit - Economie de la production - Coopération - Enseignement et vulgarisation - Sociologie rurale - Méthodologie - Documents de référence.*

De temps à autre paraissent des chroniques consacrées à des sujets actuels. Ces articles rendent compte de l'ensemble de la littérature internationale sur le thème choisi et comportent une bibliographie.

**ABONNEMENT**

Pour quatre fascicules annuels :

1966 (vol. 8)    £ 5

1967 (vol. 9)    £ 7.10.0

Les commandes doivent être remises à une librairie ou directement à l'éditeur :  
COMMONWEALTH AGRICULTURAL BUREAUX, Central Sales, Farnham House,  
Farnham Royal Slough, Bucks, England